

FORMULE 81

**LISTE DE DOCUMENTS
(COMMUNICATION PARTIELLE)**

COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT

ENTRE :

(nom)

appellant,

et

SA MAJESTÉ LE ROI,

intimé.

LISTE DE DOCUMENTS
(COMMUNICATION PARTIELLE)

On trouvera ci-après une liste de documents dont l'appelant (ou l'intimé) connaît actuellement l'existence et qui pourraient être présentés en preuve :

- a) soit pour établir ou aider à établir une allégation de fait dans un acte de procédure déposé dans la présente cause par la partie;
- b) soit pour réfuter ou aider à réfuter une allégation de fait dans un acte de procédure déposé dans la présente cause par une autre partie.

Cette liste étant déposée et signifiée en application de l'article 81.

ANNEXE A

Documents qui se trouvent en la possession, sous le contrôle ou sous la garde de la partie déposante. (Numéroter chaque document consécutivement. Indiquer la nature et la date du document et donner suffisamment de précisions pour permettre de l'identifier.)

ANNEXE B

Documents dont la partie connaît l'existence mais qui ne se trouvent pas en la possession, sous le contrôle ou sous la garde de la partie. (Numéroter chaque document consécutivement. Indiquer la nature et la date du document et donner suffisamment de précisions pour permettre de l'identifier. Mentionner le lieu où se trouve actuellement chaque document.)

Date :

(Signature)

(de la partie ou d'un dirigeant, d'un administrateur ou d'un employé de la partie ou de l'avocat de la partie inscrit au dossier)

SACHEZ QUE les documents mentionnés dans l'annexe A ci-dessus pourront être examinés et copiés à (lieu) le (date) de à (heure).